

Inclusion

N°5

SEPTEMBRE 2016
TRIMESTRIEL

Dossier
inclusion scolaire | p6

Enseignants, on vous soutient !

Portrait | p16

25 années
de groupements
spécifiques

Actualités | p22

CAWaB : Vanessa et Michel
racontent leur expérience

magazine

INCLUSION
SCOLAIRE :
ENSEIGNANTS,
ON VOUS SOUTIENT !

WWW.INCLUSION-ASBL.BE



Inclusion asbl

N° Entreprise 0441.427.501

Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles

 **inclusion** asbl

Dans l'écoute, le dialogue
et la reconnaissance de chacun,
ensemble, avec audace et respect,
construisons l'INCLUSION.



INCLUSION asbl est une association sans but lucratif née de la fusion de deux associations de familles et de personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, l'AFrAHM et l'APeM-T21. Elles ont réuni leurs membres – familles, personnes en situation de handicap, professionnels – ainsi que leurs moyens financiers pour relever ensemble le défi de l'Avenir: l'Inclusion de la personne déficiente intellectuelle dans toutes les sphères de la société.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics.

L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'Inclusion une réalité.



Notre association s'appelle Inclusion asbl.

Elle rassemble des personnes en situation de handicap mental, leurs familles et les personnes qui travaillent avec elles.

Elle parle en leur nom.

Elle défend leurs droits.

Elle crée des services.

Elle organise des activités.

Elle souhaite transformer la société
pour que tout le monde puisse y vivre
en toute égalité.



Inclusion asbl

Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek

Tél.: 02/247.28.21

www.inclusion-asbl.be

Suivez-nous sur  page Inclusion asbl

COLOPHON

Éditrice responsable: Thérèse Kempeneers-Foulon | Directrice générale

Équipe de rédaction: Rita Barroso, Thomas Dabeux, Sandy Felaco, Jérémie Mercier, Catherine Oleffe, Mélanie Papia, Lionel Pons, Marie-Luce Verbist

Coordination: Jérémie Mercier | jme@inclusion-asbl.be | 02/247.28.22

Graphisme et mise en page: Vinciane Feron | Inform'Action asbl | www.informaction.be

Avec le soutien de



06 Dossier inclusion scolaire: enseignants, on vous soutient !



- 7 > Nous rêvons d'une autre école... ou l'inclusion sera la norme : bonnes pratiques inclusives
- 10 > L'inclusion scolaire en Belgique: témoignages
- 14 > Europe in action : l'inclusion scolaire s'organise aussi au niveau européen

 16 **Portrait**
25 années de groupements spécifiques



 20 **Les actualités d'Inclusion**
20 > Un nouveau point de chute pour les formations
22 > CAWaB : Vanessa et Michel racontent leur expérience
24 > Les journées de l'expression



 26 **Info sociales**

 27 **Contacts**





Inclusion scolaire et enseignement spécialisé : respectons les choix des personnes et de leurs proches

Lors de la rentrée 2015, **INCLUSION Magazine** titrait «Rentrée scolaire : une école pour tous ?». Il abordait la question de l'inclusion des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle dans le système éducatif belge.

L'année écoulée, nous constatons que notre pays a encore d'énormes progrès à faire dans le domaine.

Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muiznieks, a rencontré plusieurs associations actives dans le domaine du handicap mental.

Ses recommandations :

- *un engagement ferme de l'ensemble de la Belgique en faveur de l'inclusion des enfants handicapés dans l'enseignement ordinaire, sur la base de l'égalité avec les autres enfants ;*
- *... prendre des mesures visant à combler autant que possible le fossé séparant l'enseignement spécialisé de l'enseignement ordinaire, géographiquement, en termes de programmes et en favorisant les relations entre les enfants suivant un enseignement ordinaire et les élèves des établissements spécialisés ;*
- *assurer un suivi régulier et collecter des données sur l'inclusion des enfants handicapés dans l'éducation, de manière à mieux connaître leurs besoins et la situation générale.*

Inclusion asbl ne veut aucunement la disparition de l'enseignement spécialisé. Des familles en font le choix pour leur enfant à besoins spécifiques. Ce choix doit être respecté. Il faut que l'enseignement spécialisé soit de très haute qualité et développe, pour chaque enfant, en collaboration avec ses parents, un pôle d'apprentissage individuel. Cependant, notre association veut que l'inclusion d'enfants présentant une déficience intellectuelle devienne une réalité!

C'est un principe que nous continuerons à défendre auprès des organes d'avis et de décisions que nous conseillons.

Tout en saluant les initiatives des autres acteurs œuvrant dans le domaine - comme UNIA qui vient de rééditer son manuel «À l'école de ton choix avec un handicap», Inclusion veut également apporter sa pierre à la construction d'une école véritablement inclusive. Nous avons donc décidé de cibler le personnel enseignant, le premier confronté - avec les parents et les personnes déficientes intellectuelles elles-mêmes - aux achoppements empêchant la bonne marche d'un processus scolaire inclusif.

Notre campagne de sensibilisation «Inclusion scolaire : enseignants, on vous soutient!» donnera aux instituteurs les clés pouvant mener à une harmonieuse inclusion d'une personne porteuse d'une déficience intellectuelle au sein d'une classe «ordinaire»: exemples de bonnes pratiques, trucs et astuces, conseils de professionnels du domaine, références d'articles sur le sujet, etc.

De la sorte - et avec le soutien des autorités régissant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, de nos partenaires et de vous, nos membres - nous pourrons avancer vers une participation pleine et entière à la société des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, leur permettant de poser leurs propres choix de vie, à commencer par l'établissement scolaire où ils désirent suivre leur cursus, à l'instar de chaque individu en Belgique francophone.



> **Thérèse Kempeneers-Foulon**
Directrice générale



L'Europe dit que la Belgique doit faire plus pour l'inclusion à l'école des enfants avec un handicap mental.

Tous les enfants sont égaux.

Tous les enfants peuvent aller à l'école ordinaire.

Les enfants et leurs proches doivent avoir le choix.

Inclusion veut aider les professeurs à accueillir des enfants avec un handicap mental dans leur classe.

Inclusion va donner des conseils aux professeurs.



Inclusion scolaire: enseignants, on vous soutient !

L'inclusion à l'école, c'est accueillir tous les élèves, mêmes les élèves handicapés.

La loi dit que tous les enfants ont le droit d'aller à l'école de leur choix.

Notre association est d'accord avec cela.

Dans ce dossier, il y a des exemples d'écoles inclusives.

Dans ce dossier, il y a aussi des gens qui expliquent leur histoire.

Notre association veut aider les professeurs à inclure des enfants avec un handicap mental dans leur classe.

Nous allons leur donner des idées et des trucs.

Nous avons un slogan : « Inclusion scolaire : enseignants, on vous soutient ! »



En septembre 2015, Inclusion Magazine titrait déjà «Rentrée scolaire: une école pour tous?» et militait pour plus d'inclusion scolaire. Un an après, notre association se bat toujours pour que chacun trouve sa place dans le paysage éducatif belge, sans discrimination ni obstacle à l'apprentissage. Nous sommes conscients que, actuellement, l'inclusion scolaire est une option et non la seule solution. Nous pensons aussi qu'un grand nombre d'enfants est capable de participer à l'enseignement ordinaire... à condition que les mentalités et les structures éducatives évoluent. Une école inclusive, c'est une école pour tous. Elle doit pouvoir mettre en place des aménagements afin de répondre aux besoins de chacun de ses élèves pour leur permettre de s'instruire, de se former, de s'épanouir et de se construire en tant que citoyens à part entière.

Nous rêvons d'une autre école...

où l'inclusion sera la norme.



Émile, élève de l'école inclusive Notre-Dame-des-Anges au Québec (capture d'écran Youtube)

Le décret d'intégration scolaire atteint aujourd'hui ses limites. Il est méconnu, alambiqué et onéreux à mettre en place. Résultat: peu d'enfants porteurs d'une déficience intellectuelle ont la chance de poursuivre leur parcours dans l'enseignement ordinaire. L'inclusion scolaire vise à changer cet état de fait. Elle se heurte cependant encore trop souvent aux hésitations et questionnements du personnel pédagogique. Tentative d'éclaircissement à destination des enseignants... mais pas seulement.

Un rêve encadré par la loi.

Le principe d'école inclusive doit être réfléchi à la base et suppose de transformer le système éducatif dans son ensemble. La Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées promeut l'inclusion de la personne handicapée dans tous les domaines de la vie en société, sans discrimination (voir l'article 24).

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant insiste, quant à elle, sur la nécessité d'éliminer toute forme de discrimination (article 3) et réclame le respect des droits des personnes sans distinction aucune

qui serait basée, notamment, sur leurs potentielles incapacités (art.2 et 3). L'accès à une école inclusive gratuite et de qualité est, à la lumière des éléments précités, un droit inaliénable... malheureusement trop peu mis en pratique.

Campagne «Inclusion scolaire: enseignants, on vous soutient !»

Voici le slogan de notre nouvelle campagne de sensibilisation. Lors de celle-ci, nous souhaitons faire évoluer les mentalités sur les enjeux de l'inclusion scolaire et tendre vers l'inclusion



Plus de tableau noir à l'école d'Henderson

scolaire des enfants en situation de handicap mental.

Pour arriver à un enseignement véritablement inclusif, il semble judicieux d'aider les enseignants à mettre en place, au sein de leurs classes, quelques bonnes pratiques d'inclusion scolaire. Notre asbl veut leur prêter main-forte en lançant la campagne de sensibilisation «Inclusion scolaire: enseignants, on vous soutient !»

Celle-ci proposera prochainement un outil éducatif aidant les principaux intéressés à rendre leurs cours véritablement inclusifs.

L'outil, se présentant sous la forme d'une série de fiches pédagogiques, introduira les notions de «handicap mental» et d'«inclusion sociale», proposera des bonnes pratiques faciles à mettre en place, renseignera des documents utiles, indexera les coor-

données de personnes de contact, etc.

Besoin d'un complément d'informations?

> Justine Lebourg:
jle@inclusion-asbl.be.

Bonne pratique: AQIS au Québec.

D'innovantes initiatives «pédago-inclusives» fleurissent de par le monde. Au Canada, l'Association du Québec pour l'Intégration Sociale (AQIS) sensibilise son public via plusieurs vidéos présentant le cursus scolaire d'enfants porteurs d'une déficience intellectuelle: «L'école inclusive, une réussite collective!» Celle nous présentant le parcours

d'Émile met par exemple en évidence la nécessité de jongler entre deux concepts aux antipodes: les objectifs différenciés et l'égalité entre chacun des élèves. Mélissa Boilard, l'institutrice d'Émile, témoigne: «Il faut prendre le jeune au même pied d'égalité que les autres, c'est impossible que l'on ne puisse pas aider ce jeune à avancer, il va avancer à son rythme, on va partir d'un point A et on va l'amener à un point B, il va progresser».

André Boudreault, le directeur de l'école, fait également part de son expérience. Selon lui, l'inclusion d'Émile dans les classes ordinaires est plus que bénéfique pour tout le monde: «en aucun cas, un parent, un adulte, autre que ceux qui travaillent ici m'a demandé: «est-ce que mon enfant, ne pourra pas être dans la classe d'Emile?» Au contraire! A chaque année, on fait une rotation, parce que les enfants sont bien, on ne veut pas que les enfants vivent deux ans de suite avec Emile, pas parce que c'est négatif. J'ai envie de vous dire, que j'ai le goût de le faire vivre à d'autres, parce qu'il apporte énormément».

«L'école inclusive, une réussite collective!»

Pour connaître, le parcours d'Emile vous pouvez suivre de ce lien:
<https://www.youtube.com/watch?v=dm4MsQLBo2o>

Bonne pratique: l'école d'Henderson, au Michigan.

Plus au sud, au Michigan, le **SWIFT** (Schoolwide Integrated Framework for Transformation), un Centre National fournissant un soutien aux écoles afin de promouvoir l'apprentissage et la réussite scolaire de tous, a réalisé une série de vidéos compilant des exemples de bonnes pratiques inclusives dans l'enseignement.

10 Examples Of Inclusion: For Those Who Need To See It To Believe It (10 exemples d'inclusion: Pour ceux qui ont besoin de la voir pour le croire) présente notamment l'école d'Henderson qui a pour devise - cela ne s'invente pas - «Meilleurs tous ensemble». Elle a été fondée par un groupe de parents convaincus que l'inclusion était simplement une forme de diversité et amenait un espace où chaque enfant pouvait valoriser ses atouts.

<http://www.friendshipcircle.org/blog/2014/02/05/10-examples-of-inclusion-for-those-who-need-to-see-it-to-believe-it/>

Cette école est bien différente de notre modèle actuel. Bancs et tableaux noirs ont disparu pour laisser la place à différents pôles d'activités. Les élèves peuvent naviguer entre les pôles, où les mêmes concepts sont repris mais sous des formes différentes. Les enseignants peuvent alors travailler en petits groupes et les enfants peuvent facilement partager leur expérience et leur savoir.

Les nouvelles technologies (ordinateurs, tableaux numériques, tablettes...) ont envahi la classe et favorisent le travail collectif.

Le «co-teaching» est mis à l'honneur: les enseignants travaillent en collaboration dans une même classe. Cette méthode améliore la communication et propose de nouvelles pratiques d'enseignements. La situation de l'enseignant seul face à sa classe n'existe plus.

L'aide et l'accompagnement des élèves sont alors valorisés et permettent d'aller plus loin dans la pédagogie collective. De nouveaux objectifs, comme la

solidarité et l'entraide entre les élèves, peuvent voir le jour. L'apprenant qui n'est pas en situation de handicap se voit attribuer le rôle de «professeur», ce qui augmente sa responsabilité et son indépendance.

Selon Patricia Lampnen, la directrice de cette école «*On peut remarquer que chacun des élèves fait de grands progrès, mais il faut souligner que les enfants en inclusion nous permettent de devenir des enseignants plus performants. {...} Avec l'école inclusive, les enfants sont plus enclins à apprendre de nouvelles choses, c'est plus facile de joindre l'utile à l'agréable.*»

Pour finir, Patricia Lampnen attire notre attention sur l'importance du leadership des directeurs d'écoles. Elle nuance toutefois son propos en affirmant que les parents et leurs enfants doivent avoir le dernier mot quand on parle de leur parcours scolaire. Il est important de changer la culture de l'école pour permettre aux enseignants d'avoir de meilleures pratiques.

» JUSTINE LEBOURG – Coordinatrice Éducation Permanente



L'inclusion scolaire en Belgique

Témoignage

Christine Jamaer, Coordinatrice des conseillers pédagogiques de la Province de Liège



Le SeGEC est le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique en Communauté française et germanophone de Belgique. Il a pour objectif d'aider les Pouvoirs organisateurs et les établissements scolaires qu'il fédère à remplir leur mission de service public fonctionnel en matière d'éducation et d'enseignement.

Christine Jamaer travaille au sein de cet organe et plus particulièrement au SeDEF de Liège (Service diocésain de l'enseignement fondamental). Elle coordonne l'équipe de conseillers pédagogiques du diocèse, détachés de l'enseignement. Leur mission consiste à accompagner les équipes pédagogiques soucieuses d'améliorer leurs pratiques.

Christine Jamaer prône l'école inclusive à destination des enfants en situation de handicap mais aussi des enfants socio économiquement défavorisés; tous les enfants qui - quelle que soit leur «différence» - sont, en définitive, le plus exposés à la non réussite.

Les actions de son équipe découlent, entre autres, du constat suivant: les enfants à besoins spécifiques qui ont été scolarisés dans l'enseignement spécialisé peuvent difficilement rejoindre les bancs de l'enseignement ordinaire. Leur parcours en secondaire est souvent chaotique et peu d'entre eux ont finalement la possibilité de choisir leur vie.

Selon elle, l'intégration évolue avec le temps vers le principe d'inclusion et d'école inclusive. Elle souhaite ainsi souligner l'importance et les bénéfices que l'inclusion scolaire peut apporter à tous les enfants et pas seulement à ceux en situation de handicap.

Face à ces observations, le SeDEF de Liège a choisi de sensibiliser tous les enseignants et les directeurs d'établissement. Il a d'abord ciblé l'enseignement spécialisé où, contre toutes attentes, les premières réticences face au principe d'inclusion sont apparues. Les professionnels avaient majoritairement

tendance à adopter un comportement trop protecteur à l'encontre des enfants. Christine Jamaer pense que ceci peut expliquer certaines des difficultés que les enfants ont tendance à rencontrer lorsqu'ils retournent dans l'enseignement ordinaire.

Des formations, des colloques, des réunions ont alors été proposés aux professionnels de l'enseignement spécialisé afin de leur exposer les enjeux de l'inclusion scolaire et ainsi accompagner le changement des représentations.

Ces temps de partage ont également eu comme objectif de faciliter les interactions entre les écoles (spécialisées et/ou ordinaires) et les organismes extérieurs. Grâce à l'aide et à l'expertise de ces derniers, les écoles ont pu progresser dans la mise en place d'aménagements raisonnables.



MÉFIEZ-VOUS DES ÉTIQUETTES

Convaincu de l'importance du leadership des directions dans l'élaboration d'une école inclusive, le SeDEF – en collaboration avec la FOCEF (organisme de formation du réseau libre catholique) – a organisé en 2014 le séminaire de formation «Méfiez-vous des étiquettes». Lors de celui-ci, la pièce de théâtre «Entre rêves et poussières» a été présentée aux directeurs d'établissements. Bien que ce spectacle traite davantage des troubles du comportement, il caricature le fonctionnement de notre système éducatif et prône la logique de l'école inclusive ainsi qu'une vision systémique de celle-ci. Suite à ce séminaire, les directions ont souhaité que leurs équipes puissent également réfléchir ensemble à cette thématique, avec «Entre rêves et poussières» en support. Ainsi, lors de l'année scolaire 2015-2016, 138 des 165 écoles liégeoises, soit environ 3000 enseignants (et agents CPMS), ont été sensibilisées à la question de l'inclusion. Les thématiques qui alimentaient ces journées de formation ont ciblé l'évaluation, la différenciation, l'élève en difficulté et le danger des étiquettes: les piliers d'une éducation inclusive.

Christine Jamaer constate une évolution, bien sûr trop lente à son goût, mais néanmoins réelle. Les enseignants se responsabilisent de plus en plus face à l'inclusion scolaire. Cela peut s'expliquer, en partie, par le fait que de nombreux parents d'enfants en situation de handicap choisissent l'inclusion scolaire et se battent pour faire bouger les mentalités. Les écoles ordinaires sont ainsi dans l'obligation de faire évoluer leurs pratiques et de changer leur vision de l'apprentissage.

Aujourd'hui encore, de nombreux changements sont nécessaires. Dans

les écoles spécialisées, les ambitions d'apprentissages cognitifs sont parfois faibles. Christine Jamaer précise qu'il faut garder à l'esprit que ce sont les situations qui sont handicapantes et que des aménagements «raisonnables» mis en place permettraient de les contrer.

Pour finir, Christine Jamaer nous a livré sa définition de l'inclusion idéale, celle où tous les enfants, quel que soit leur niveau de développement, apprennent avec plaisir dans un environnement solidaire et respectueux de tous. Selon elle, un projet d'inclusion idéal doit se faire de manière

collective et dans une logique systémique. Les enseignants ne peuvent être isolés dans cette vision. Elle souligne, dès lors, l'importance du leadership des directeurs d'établissements qui ont un rôle primordial dans ce chemin vers une école inclusive... une école pour tous!

> Coordonnées de Christine Jamaer:

- Fonction: Coordinatrice des conseillers pédagogiques de la Province de Liège
- christine.jamaer@segec.be
- 04/230.57.20



Témoignage

Ana Simmross, fondatrice de l'asbl: «Education sans Limites» et maman de Belén



Belén est âgée de 13 ans. Elle est l'une des premières adolescentes à expérimenter, en Wallonie, l'inclusion scolaire dans le secondaire.

En décembre 2015, Inclusion avait déjà recueilli le témoignage de ses parents (voir «Mémoire pour l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap mental» sur www.inclusion-asbl.be). Ils étaient, à l'époque, à la recherche d'une école secondaire ordinaire.

Arrivée en Belgique il y a 5 ans, la scolarité de Belén se résume pour l'instant à un chassé-croisé entre l'enseignement spécialisé et l'ordinaire. Suite à plusieurs refus, Belén a étudié à domicile en 2015.

Depuis le 3 septembre 2016 elle est inscrite en milieu ordinaire, à l'école secondaire Singelijn. Elle est l'une des premières enfants trisomiques à être

scolarisée dans le circuit «classique». La rentrée a été préparée via plusieurs réunions:

- avec les élèves pour faire connaissance,
- avec le directeur de l'école afin de transmettre l'évaluation éducative de Belén réalisée par Jo Lebeer, professeur à la faculté de Médecine et des Sciences de la Santé de l'Université d'Anvers,
- avec l'enseignante de Belén pour préparer son arrivée dans la classe et les différents aménagements qu'il est possible d'instaurer.

Encore une fois, le travail en collaboration entre les différents acteurs (parents, directeurs et enseignants) et le leadership du directeur jouent un rôle central dans le processus d'Inclusion scolaire.

En parallèle, Ana Simmross a fondé en décembre 2015 l'association «**Education Sans Limites**». Celle-ci défend l'idée que l'enseignement inclusif est la règle et l'enseignement spécialisé l'exception.

Le but d'Education sans Limites est d'accompagner, sur des longues périodes, parents et professionnels de la scolarité dans l'inclusion des enfants à besoins spécifiques. Leur volonté est d'aller au contact des écoles ordinaires pratiquant l'inclusion mais aussi de se rendre dans les écoles

spécialisées afin d'observer leurs bonnes pratiques pour les partager et de corriger les erreurs existantes.

Le projet est né suite au constat que de nombreux parents et enseignants manquaient d'informations: les bonnes pratiques et les outils existants ne sont que très peu diffusés et partagés. Education Sans Limites souhaite outiller les enseignants face à cette difficulté.

Si les subsides le permettent, un premier projet de ce type verra le jour en 2016-2017, au sein de l'école Singelijn.

Pour Ana Simmross, l'inclusion scolaire est bénéfique pour tous les enfants. Ces derniers sont amenés à apprendre les valeurs d'aide et de solidarité. Pour les enfants en situation de handicap d'autres améliorations entrent en jeu: *«un enfant apprend tout en copiant et il est très difficile pour les enfants en situation de déficience intellectuelle et inscrits en enseignement spécialisé de copier sur les autres. L'inclusion scolaire, elle, le permet. On doit repenser l'école de demain, où les enfants en situation de handicap ont une place réelle {...} Ils doivent pouvoir aller dans leur école de quartier où l'éducation doit être de qualité. Il faut une qualité éducative pour tout le monde».*

Le parcours scolaire de Belén

Belén a grandi jusqu'à ses 11 ans au Chili. Après ses premières années en crèche, elle a pu bénéficier d'une scolarité entièrement inclusive. Malgré l'existence d'écoles spécialisées, il semblait évident pour ses parents d'inscrire leur fille dans un établissement ordinaire.

Le Chili a signé la Convention de l'ONU visant l'inclusion des personnes en situation de handicap. Les écoles semblent arriver à respecter cette Convention. Cela

peut s'expliquer, en partie, par un système scolaire plus facile, où les examens ne sont que très rares.

Le rôle des parents de Belén a été – et reste – très important dans la scolarisation de leur fille. Ils ont travaillé en collaboration avec des associations locales et des écoles pour amener plus d'aménagements et d'outils. Grâce à ces dispositifs, l'école a ouvert ses portes à d'autres enfants en situation de handicap mental. L'un

des objectifs, qui a été rempli, était de permettre à l'établissement de bénéficier d'une équipe interne, afin de soutenir les enseignants dans leur objectif d'inclusion. Ce groupe de travail a mis en place des aménagements pour tous les enfants (avec ou sans déficience intellectuelle) et a amené un travail coordonné entre les différents acteurs éducatifs.

» JUSTINE LEBOURG – Coordinatrice Éducation Permanente



Pour plus d'informations, notamment sur les différentes méthodologies pédagogiques:

- > <http://www.educationsanslimites.com/>
- > Contacts:
 - Ana Simmross
 - educationsanslimites@gmail.com
 - 0483/33.50.04





Europe in action: l'inclusion scolaire s'organise aussi au niveau européen



Du 25 au 28 mai dernier s'est tenue à Lisbonne la conférence «Europe in action» sur l'inclusion scolaire. Inclusion Europe a réuni lors de ce rendez-vous annuel des intervenants venant du monde entier. Notre association, membre d'Inclusion Europe et très impliquée dans la problématique de l'inclusion scolaire, était présente lors de ces trois jours de séminaire.

Le droit à une éducation inclusive

Diane Richler, ancienne présidente d'Inclusion International, a ouvert la séance plénière par un exposé magistral sur le «droit à une éducation inclusive». De la Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948 à la Convention des Na-

tions Unies relative aux droits des personnes handicapées en passant par la Convention des droits de l'enfant et les objectifs du millénaire, elle a brossé un panorama très complet du droit à une éducation inclusive au travers des grands textes internationaux.

Gauthier de Beco, membre de la Cellule de Recherche Interdisciplinaire en Droits de l'Homme (CRIDHO) de l'UCL, a ensuite pris le pouls de l'inclusion scolaire dans les différents pays européens. Il ressort de sa présentation que la Belgique est malheureusement en tête du classement des États avec le plus grand pourcentage d'élèves dans l'enseignement spécialisé. Sans grande surprise, ce sont les pays scandinaves qui apparaissent comme les meilleurs élèves.

Lors de ces 3 jours, de nombreux intervenants se sont aussi relayés pour partager leurs expériences concrètes dans les écoles. Venu de Belgique, c'est Jan Dekelber, professeur à l'université Thomas More à Geel, qui nous a présenté le projet «Inclusive Campus Life». Ce projet a pour objectif d'inclure des élèves en situation de handicap mental au sein des universités. Sous la coordination de l'Université Thomas Moore de Geel, c'est déjà un réseau de quatre universités qui a ainsi pu être mis en place.

> Pour en savoir plus sur tous ces projets, rendez-vous sur la page d'Europe in Action: http://europeinaction.org/?page_id=1019

En Belgique, où en sommes-nous?

En septembre dernier, notre dossier de la rentrée était consacré à l'inclusion scolaire. Quoi de neuf depuis lors?

Depuis le début de la législature, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles travaille à une grande réforme de l'enseignement: **Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence**. En tant qu'association de personnes en situation de handicap mental, nous sommes conscients de la volonté des familles d'aller vers plus d'inclusion et nous défendons la possibilité

pour tous les enfants de fréquenter un enseignement ordinaire.

Bien que le décret intégration de 2004 permette déjà de mettre en place des soutiens pour les élèves à besoins spécifiques qui fréquentent l'enseignement ordinaire, on remarque que ce dispositif n'est pas suffisant. Par ailleurs, au-delà des aides individuelles, c'est aussi le système scolaire en lui-même qu'il faut pouvoir repenser pour qu'il soit accessible à chacun.

Que prévoit le Pacte pour les enfants en situation de handicap mental?

Il ouvre clairement la voie à une perspective plus inclusive. À la lecture de l'avis #2 du Groupe central, qui définit pour l'instant les grandes orientations du Pacte, il semblerait néanmoins que cette perspective soit surtout orientée vers les élèves avec des troubles de l'apprentissage et du comportement plutôt que pour ceux avec un handicap mental.

L'avis #2 est disponible en intégralité:
<http://bit.ly/2a1VKI7>



► THOMAS DABEUX – Département Recherche & Analyse

Nous continuons à suivre de très près ces travaux notamment via le Groupe de travail «Inclusion scolaire» qui suit ces questions depuis plus d'un an. N'hésitez pas à nous rejoindre et à partager vos expériences.
tda@inclusion-asbl.be



25 années de groupements spécifiques

Il y a 25 ans, naissaient les premiers groupements d'Inclusion focalisés sur des pathologies spécifiques. Marie-Jeanne Dambly, l'une des mamans à la base de la création de la section «syndrome de Williams», nous dresse le portrait de la genèse du mouvement. Témoignage.

Nous sommes au printemps 1991. Philippe a 17 ans. Il est porteur d'une déficience intellectuelle d'origine inconnue. Notre famille fonctionne depuis sa naissance avec hésitations, par «essais-erreurs» pour adapter les apprentissages au gré de son développement et de ses différents soucis de santé.

Ce jour-là se tient l'assemblée générale de l'ANAHM (Association nationale d'aide aux handicapés mentaux). Comme Philippe ne peut rester seul à la maison, je décide de l'y emmener. Il s'installe à l'accueil avec son grand sourire. Arrive alors le professeur Frijns, généticien à la KUL et membre, comme moi, du conseil d'administration de l'ANAHM.

Il me dit: «Marie-Jeanne, j'ai vu ton fils. Sais-tu ce qu'il a? Ton fils est porteur du syndrome de Williams! J'en suis certain».

Le professeur Frijns me décrit ensuite des caractéristiques physiques et comportementales du syndrome de Williams. On dirait qu'il parle de Philippe. Or, il vient de le rencontrer pour la première fois! Je reste sans voix. Cette révélation inattendue éclaire brusquement tout un passé de brouillard et d'obscurité. Tous ces mystérieux comportements ont un nom et une cause. Le professeur Frijns termine: «nous créons un groupe de parents en Flandre et en Wallonie. Veux-tu en faire partie?» Je

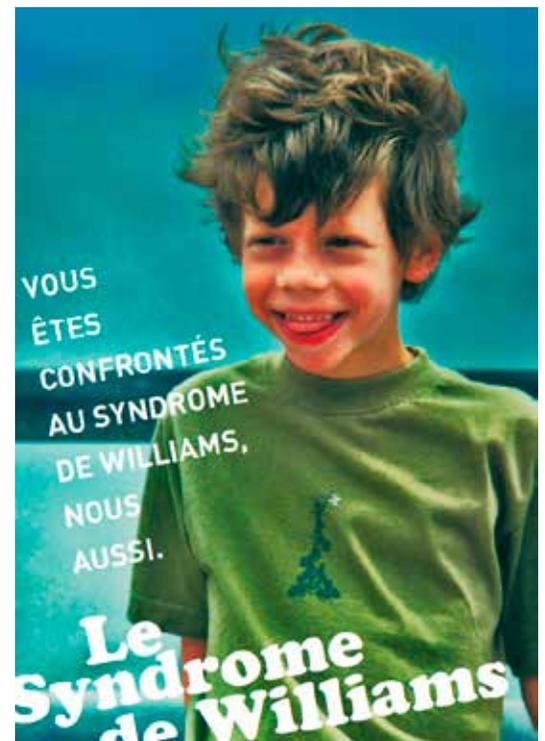
réserve ma réponse car je ne connais, à ce moment-là, qu'un seul cas de syndrome de Williams.

Pour notre famille, ce fut un nouveau bouleversement, certes positif: une nouvelle dynamique se mettait en place. La déficience avait un nom, il y avait de nouveaux espoirs, de nouvelles réponses. Un mois plus tard, le professeur Frijns organisait un colloque sur le syndrome de Williams.

Une aubaine à ne pas rater car les infos étaient rares. Internet n'existait pas. Ce fut une journée forte en émotions.

Création de la section et premières actions

Pour structurer le groupe de parents, nous pouvions compter sur l'aide et l'expérience de l'AFrAHM: son conseil d'administration décida de créer en son sein des sections de syndromes spécifiques réunissant des parents concernés par une pathologie précise.





Diego, membre de la section,
dans son costume de Gille

La section syndrome de Williams fut la première et j'en acceptai la présidence. J'ai été suivie par Jean-Marie Pendeville. Rien n'eut été possible sans l'investissement d'une équipe motivée et dévouée composée des six familles pionnières. Nous avons partagé des moments magnifiques que je ne peux oublier.

Lors de notre première réunion, nous nous sommes lancés dans l'élaboration d'un premier folder destiné à nous faire connaître. On pouvait y lire: «le syndrome de Williams-Beuren est un trouble congénital cognitif dont la cause exacte est inconnue à ce jour et ne peut être dépisté avant la naissance». Ce dépliant fut envoyé aux médecins, pédiatres et cardiologues.

Notre premier travail fut la recherche de documents. Nous avons également pu enregistrer et distribuer des vidéos VHS et des enregistrements auditifs sur cassette. Notre collaboration au tournage d'un film réalisé par l'équipe du professeur Frijns (ce film est disponible en DVD) fut un moment riche de diverses rencontres.

Un autre besoin à combler était la nécessité de rencontrer de jeunes associations sœurs qui voyaient le jour un peu partout. En août 1991, nous étions à Avignon pour une première rencontre avec la jeune association française. Elle fut suivie de bien d'autres: Poitiers, Paris et Lille, où le colloque fut organisé en partenariat avec la section Nord-Pas-de-Calais. D'autres rencontres ont également



«Rien n'eut été possible sans l'investissement d'une équipe motivée et dévouée composée des six familles pionnières. Nous avons partagé des moments magnifiques que je ne peux oublier.»

eu lieu à Rome, en Allemagne, aux Pays Bas et en Flandre. Pour favoriser la rencontre des familles entre elles, nous avons très vite organisé des réunions à thème, des barbecues et des journées plus festives.

La mise sur pied d'une consultation multidisciplinaire nous tenait à cœur. La contribution décisive du docteur Guy Dembour de l'UCL en a permis la concrétisation. Merci Docteur!

Un autre grand moment pour l'association fut celui du colloque organisé à Bruxelles en novembre 2011 pour lequel Jean-Marie Pendeville n'a pas ménagé sa peine. Aujourd'hui, il continue à mettre ses compétences en informatique au service de notre section.

L'aventure continue

La vie est mouvement et découverte. Pour nos enfants, nous continuons le chemin autour de Paul Verelst, notre actuel président.

La vie de notre section bouge et nous continuons à organiser des activités diverses et à rechercher et diffuser des informations.

Les nouvelles technologies nous aident, mais derrière l'écran, il y a des parents qui rédigent ou consultent internet, Facebook...

Pour réaliser nos activités et répondre à nos objectifs, nous avons autour de nous un réseau de parents et de professionnels motivés, dynamiques et dévoués. Merci à tous!

Si, depuis 25 ans, nous avançons, c'est aussi grâce à nos enfants «exceptionnels». Leurs besoins, leurs points forts et leurs points faibles, leur confiance, leur côté soleil nous poussent. Ils nous entraînent dans des aventures invraisemblables, faites de rencontres, d'expériences, d'aventures parfois surprenantes souvent magnifiques. Je peux dire que le syndrome de Williams a considérablement changé mon orientation de vie. C'est une belle aventure faite de hauts et de bas, de rebondissements, de magnifiques découvertes et surtout de merveilleuses amitiés.

» **MARIE-JEANNE DAMBLY – Vice-présidente du groupement syndrome de Williams**



Chez Inclusion il y a des groupements spécifiques.

Les groupements spécifiques s'occupent d'un handicap en particulier.

Il y a 5 groupements spécifiques différents :

- Angelman
- Down
- Prader-Willi
- Williams
- X fragile

Tu fais peut-être partie d'un groupement spécifique.

Marie-Jeanne Dambly a créé le groupement sur le syndrome de Williams avec d'autres parents.

Cette année c'est les 25 ans du groupement.



Un nouveau point de chute pour les formations d'Inclusion



L'HAIM, service résidentiel situé à Sclayn, accueillera en ses murs pour la première fois, les mardis 8 et 22 novembre prochains, une de nos formations destinées aux personnes déficientes intellectuelles. Il s'agit de la formation «Bien-être et beauté» qui sera co-animée - une autre grande première - par une personne porteuse d'une déficience intellectuelle. Plusieurs résidents de l'HAIM ont déjà participé à nos formations à Louvain-La-Neuve, à Andenne et à Schaerbeek. C'est maintenant au tour de nos formatrices de se déplacer à Sclayn. Quand une institution nous ouvre ses portes, ses résidents sont prioritaires pour les inscriptions aux formations qui se déroulent dans ses locaux (un tiers

des places leur est réservé). En général, les autres participants viennent des centres de jour et des services de logements supervisés des environs. Un de nos objectifs est de permettre aux personnes de quitter leur lieu de vie habituel, le temps d'une formation (2 à 6 matinées), en se rendant à l'extérieur. Les formations sont aussi l'occasion pour ces personnes d'en rencontrer d'autres qui vivent non loin de chez eux et de partager une nouvelle expérience, d'échanger: on fait connaissance, on discute de ses activités et de ses centres d'intérêt, etc. Ces moments de rencontre, très riches, donnent envie de se recroiser, parfois lors d'un autre événement organisé par Inclusion. Nous envisageons par ailleurs de proposer aux participants des formations «Parlons d'amour» et «Nos deuils, nos chagrins» de se réunir, un semestre après leur rencontre, pour une séance de retrouvailles. Celle-ci permettra à chacun de faire le point sur les expériences vécues durant les six derniers mois, sur l'évolution des ressentis de chacun et aussi de répondre aux nouvelles questions.

Infos en bref:

- > À la demande répétée des personnes, nous préparons une formation consacrée à Internet: «Internet, ses plaisirs et ses dangers».
- > Les qualifications professionnelles des formateurs et formatrices sont en lien direct avec les thèmes proposés aux personnes (infirmière, psychologue, éducatrice spécialisée, ergothérapeute et bientôt enseignant).



Le service Formations d'Inclusion cherche des nouveaux endroits pour donner ses formations.

Des endroits proches des lieux de vie des personnes.

Comme ça, c'est plus facile pour elles de venir aux formations.

La prochaine formation « Bien-être et beauté » aura lieu dans un local de l'HAIM à Sclayn.

L'HAIM, c'est un service résidentiel pour adultes.

Sclayn, c'est près d'Andenne.

Une formation c'est pour se former et pour apprendre des nouvelles choses.

C'est aussi pour rencontrer d'autres personnes qui vivent tout près mais dans un autre service résidentiel.

Pendant les formations, on fait connaissance avec d'autres personnes.

Parfois, on se fait des amis.

Les animateurs des formations sont des professionnels : psychologue, éducateur, infirmier, ergothérapeute.

Parfois une personne avec une déficience peut devenir formatrice.

C'est le cas pour la formation « Bien-être et beauté ».

À Inclusion, nous préparons une nouvelle formation sur Internet.



Mise en situation CAWaB – STIB: Vanessa et Michel racontent leur expérience



Le 23 mai dernier, le Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB) a invité treize parlementaires de la Commission Infrastructures bruxelloise à expérimenter ce que vivent les personnes à mobilité réduite au quotidien dans les transports publics. Michel et Vanessa du groupe ARC (Auto-représentants de la Région du Centre) y ont représenté Inclusion en accompagnant le député Marc Loewenstein dans ses déplacements. Voici leur récit de la journée.

►► **Vanessa:** Le lundi 23 mai nous sommes allés à Bruxelles pour tester les bus, les métros et les trams. Nous avons rejoint Monsieur Marc Loewenstein, député bruxellois et échevin de Forest. Il travaille pour rendre les transports en commun accessibles à tous. Il a fait le trajet avec nous. Ainsi, il a pu se rendre compte des problèmes que peuvent rencontrer les personnes avec une déficience intellectuelle. On a signalé les choses qui nous semblaient compliquées et aussi celles qui étaient bien adaptées à nous. Je me débrouille bien pour lire, pourtant, lorsque j'ai voulu prendre un ticket à l'automate, j'ai eu des diffi-

cultés, car les instructions défilaient trop vite. Je reviens d'un séjour en Espagne. Dans une station-service, nous avons utilisé un automate vocal. Il proposait différentes langues. C'est utile pour les étrangers ou les malvoyants...

►► **Michel:** ...ou pour quelqu'un qui ne sait pas lire, comme moi. Si j'ai le choix, je préfère m'adresser directement à une personne au guichet. Seulement, il y en a de moins en moins. Ce n'est pas facile d'acheter un ticket quand on n'a pas de carte bancaire.





» **Vanessa:** Ce qui est bien dans le bus et le tram c'est que l'on annonce la prochaine station avec un message sonore, même si parfois le son n'est pas parfait.

» **Michel:** J'étais parfois un peu perdu, car je ne savais pas si le panneau indiquait le tram, le bus ou le métro. Ça aurait été plus clair avec des images et des flèches de couleurs. J'ai proposé que l'on s'inspire des panneaux du code de la route.

» **Vanessa:** C'est bien que l'on ait pu donner notre avis. Je remercie Monsieur Marc Loewenstein de nous avoir écoutés. Il a tenu compte de nos remarques et est allé proposer des solutions au gouvernement.



» **Michel:** Ça nous a donné envie de réaliser l'expérience dans notre région, avec la Tec.

» **Vanessa:** oui, nous sommes membres du groupe ARC, les autos-représentants de la région du centre et c'est un défi que l'on peut relever.



Les mesures spécifiques adoptées par le Parlement Bruxellois concernant l'accessibilité des transports en commun de la région aux personnes porteuses d'un handicap mental. «Prendre en compte les personnes déficientes intellectuelles:

en prévoyant un traçage de lignes au sol de couleurs différentes en vue d'accompagner les voyageurs vers leur métro, tram ou bus en commençant par les stations les plus fréquentées

en commençant par remplacer les sigles «M», «T» et «B» pour «Métro», «Tram» et «Bus» par des pictogrammes

en adaptant l'ergonomie des bornes d'achat de titres de transport.»



Inclusion a organisé des journées de l'expression en Wallonie et à Bruxelles.

Ce sont des journées pour les personnes déficientes intellectuelles à partir de 18 ans.



Journée de l'expression à Bruxelles

Journée de l'expression à Mons



Pendant la journée de l'expression, on a discuté ensemble de notre association, de ses nouvelles idées.

Il y avait des personnes-ressources pour aider à s'exprimer.

Pourquoi? Car nous voulons vous donner la parole pour prendre votre place dans l'association.

Dans 2 ans, 2 personnes en situation de handicap mental feront partie du Conseil d'administration d'Inclusion.



Le Conseil d'administration, c'est un petit groupe de membres, élus par les autres membres de l'association.

Le Conseil dirige l'association et est son porte-parole.



Journée de l'expression
à La Louvière



Journée de l'expression
à Mouscron

Pour avoir des informations sur le projet d'inclusion des personnes au sein de l'association.

Il faut contacter Catherine Oleffe, qui travaille chez Inclusion.

Par la poste :
Catherine Oleffe
Avenue Albert Giraud, 24
1030 Schaerbeek

Par e-mail :
col@inclusion-asbl.be

Par téléphone :
02/247.60.18 ou 02/247.28.21



Journée de l'expression
à Bouge

Infos sociales

Handiweb

Dans le magazine précédent, nous vous annoncions que le Service Public Fédéral (SPF) mettait sur pied une nouvelle plateforme en ligne pour toutes demandes. Depuis le 1^{er} juillet 2016, cette dernière est fonctionnelle.

Pour une demande de reconnaissance du SPF, d'allocations, de révision de dossier... Il faut désormais passer par le site internet www.handiweb.be.



qu'il a reçue du Forem (Wallonie), Actiris (Bruxelles), VDAB (Communauté Flamande) ou Arbeitsamt (Communauté Germanophone) est positive alors il peut bénéficier de ses allocations d'insertion auprès d'un syndicat ou de la CAPAC. Par contre, si son évaluation est négative, son stage d'attente est prolongé et il peut continuer, sous certaines conditions, à conserver son droit aux allocations familiales.

Handiscover

Handiscover est un site de logements de vacances accessibles: il recense, à l'aide d'une signalétique facile d'accès, des logements de vacances adaptés à tous les niveaux de mobilité.

Surfez, réservez et profitez: www.handiscover.com.

>>> Vous et vos droits...:

Carte de stationnement pour personnes avec un handicap

Les personnes invalides, paralysées ou porteuses d'un handicap, ayant notamment une reconnaissance de ce handicap avec

une réduction d'autonomie ou de mobilité, ont droit à une carte de stationnement. Cette carte est disponible autant pour le conducteur que pour le passager. Elle est nominative.

Vous pourrez grâce à cette carte vous garer sur les emplacements pour personnes à mobilité réduite.

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet du Service Public Fédéral - Personnes Handicapées.



Avantages fiscaux

En fonction de votre situation, ou de celle de votre enfant, mais également en fonction de votre domicile, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux. Ceux-ci vont de l'intervention majorée en matière de soins de santé à la redevance radio - télévision en passant par un tarif social auprès de votre fournisseur de gaz et d'électricité, une taxe immobilière régionale, ... Tous ces avantages dépendent de votre domicile.

> Pour plus d'informations, rendez-vous également sur le site internet du Service Public Fédéral - Personnes Handicapées.

↳ Contacts

LE SECRÉTARIAT:

- 02/247.28.21
- secretariat@inclusion-asbl.be

LES GROUPEMENTS:

- Angelman: angelman@inclusion-asbl.be
- Brabant wallon: brabant-wallon@inclusion-asbl.be
- Bruxelles: bruxelles@inclusion-asbl.be
- Centre – La Louvière: la-louviere@inclusion-asbl.be
- Charleroi: charleroi@inclusion-asbl.be
- Down: down@inclusion-asbl.be
- Liège: liege@inclusion-asbl.be
- Luxembourg: luxembourg@inclusion-asbl.be
- Mons: mons@inclusion-asbl.be
- Mouscron: mouscron@inclusion-asbl.be
- Namur: namur@inclusion-asbl.be
- Prader-Willi: prader-willi@inclusion-asbl.be
- Tournai-Ath-Lessines: tal@inclusion-asbl.be
- Vielsalm: vielsalm@inclusion-asbl.be
- Williams: williams@inclusion-asbl.be
- X-Fragile: x-fragile@inclusion-asbl.be

LES ASSISTANTES SOCIALES:

Ath:

- Pauline Galland: pga@inclusion-asbl.be // 0472/48.02.56, disponible sur rendez-vous le 1^{er} jeudi du mois et tous les mardis suivants

Brabant wallon, Charleroi et Namur:

- Émilie Beauwens: ebe@inclusion-asbl.be // 0472/80.46.60

Bruxelles:

- Lydia Drama: ldr@inclusion-asbl.be // 02/247.28.15
- Pauline Galland: pga@inclusion-asbl.be // 02/247.60.13, disponible sur rendez-vous les lundis, les jeudis (sauf le 1^{er} du mois) et les vendredis des semaines paires

Mons:

- Pauline Galland: pga@inclusion-asbl.be // 0472/48.02.56, disponible sur rendez-vous les mercredis et les vendredis des semaines impaires

Liège:

- Laurie Sail: fla@inclusion-asbl.be // 04/223.57.70

Verviers:

- Vinciane Schmidt: vsc@inclusion-asbl.be // 087/26.80.05, disponible du mercredi au vendredi (uniquement les semaines paires)

PERMANENCE SOCIALE:

La Louvière:

- Joëlle Delbecque et Danielle Amore: la-louviere@inclusion-asbl.be // 064/26.49.36



SEPTEMBRE

18 SEPTEMBRE > BARBECUE ANNUEL DE LA SECTION SYNDROME DE WILLIAMS

Lieu : au Bois des Rêves

Infos et contact : info@syndromedewilliams.be

16 ET 17 SEPTEMBRE > THE EXTRAORDINARY FILM FESTIVAL (TEFF)

Deux jours de projections de films sensibilisant au handicap.

Lieu : Centre Culturel d'Uccle

Infos et contact : 02/374.64.84

17 SEPTEMBRE > FÊTES DES FAMILLES DE SCHAEARBEEK

Une journée 100% inclusive avec le handisport à l'honneur

Lieu : stade Terdelt, à Schaerbeek

Horaire : de 11h à 18h Tarif : gratuit

21 SEPTEMBRE > CONFÉRENCE APRÈS-PARENTS

Une rencontre organisée par FratriHa, le projet pour les frères et sœurs de personnes porteuses d'un handicap mental

Lieu : Siège d'Inclusion asbl - Avenue Albert Giraud, 24 à Schaerbeek

Horaire : de 19h à 21h45 Tarif : gratuit (inscription avant le 10/09)

Infos et contacts : fratriha@inclusion-asbl.be

25 SEPTEMBRE > JOURNÉE DES FAMILLES D'INCLUSION

Lieu : Monde Sauvage d'Aywaille

Horaire : de 10h à 17h30 Tarif : 25€/adulte et 15€/enfant de moins de 10 ans

Infos : secretariat@inclusion-asbl.be // 02/247.28.21

NOS FORMATIONS

N'oubliez pas de vous inscrire à l'une de nos formations : www.inclusion-asbl.be/index.php/Actions/formations.html

Pour les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle : mon corps, moi et mes racines, nos deuils, etc.

Contact : Bernadette Cuvelier via bcu@inclusion-asbl.be

Pour les proches et les professionnels : handicap et multiculturalité, le langage facile à lire, l'inclusion sociale, les arts plastiques adaptés, etc.

Contacts : Céline Picard via cpi@inclusion-asbl.be

NOUVELLE FORMATION

Apprendre à décider, je choisis et j'agis !

Une formation en trio :

- une personne porteuse d'un handicap mental
- un de ses proches
- un professionnel qui la suit.



OCTOBRE

2 OCTOBRE > BARBECUE ANNUEL DE LA SECTION TOURNAI-ATH-LESSINES

Lieu : École communale de Ligne, rue de la Brasserie, 42 à Ath

Horaire : de 11h30 à 18h30 Tarif : 15€/adultes et 8€/enfant de moins de 12 ans

Infos et contact : baptiste.martinet@outlook.be // 0472/014.810

3 AU 9 OCTOBRE > SEMAINE DES AIDANTS PROCHES

Plus de 70 activités organisées à destination des aidants proches

Plus d'informations : www.aidants-proches.be

9 OCTOBRE > COLLOQUE X FRAGILE

Rencontres sur le thème du syndrome X Fragile

Lieu : Château Cousin, à Rochefort

Horaire : de 13h à 17h Tarif : 15€ / membre, 25€ / non-membre

Infos et contacts : info@x-fragile.be // 0476/28.27.01

17 OCTOBRE > CONFÉRENCE

«Dialogue à propos du désir d'enfant et de la parentalité des personnes avec une déficience intellectuelle»

Lieu : Tricoterie, rue Théodore Verhaegen 156 à 1060 Bruxelles

Horaire : 9h30 à 16h30 Tarif : gratuit

Infos et contacts : info@kbs-frb.be // 02/511.18.40

20 ET 21 OCTOBRE > FORUM HANDICOM

Démystification de la personne handicapée

Lieu : CEME, rue des Français, 147 à 6020 Dampremy

Horaire : de 9h à 17h Tarif : PAF variable (voir programme)

Infos et contacts : www.handicom.be // 071/31.27.19

29 OCTOBRE > SOUPER AU FROMAGE DE L'ASSOCIATION «PARTAGE»

Au profit d'Inclusion Mons - Borinage - Haut-Pays et du SRNA «Le Foyer».

Lieu : salle Clava - chaussée Roi Baudouin, 39 - 7030 Saint-Symphorien

Tarif : 25€ / adulte, 15€ / enfant de 6 à 12 ans (gratuit pour les moins de 6 ans)

Infos et contacts : 0474/82.17.00

NOVEMBRE

22 NOVEMBRE > RENCONTRE-DÉBAT

Autonomie et maintien à domicile

Organisé par le SISD-Bruxelles, Aidants Proches Bruxelles et la FSB

Lieu : boulevard de l'abbatoir, 27 à 1000 Bruxelles

Horaire : de 10h à 15h Tarif : gratuit (inscription obligatoire)

Infos et contacts : info@sisd-bruxelles.be

26 NOVEMBRE > JOURNÉE INCLUSPORTIVE ORGANISÉE PAR ALTÉO

Un moment de partage sportif ouvert à tous.

Lieu : Place des Sports de Louvain-La-Neuve

Horaire : de 10h à 17h Tarif : gratuit

Infos et contacts : alteo@mc.be